

SPÉCIAL SIAM 2015

DOSSIER SPONSORISÉ PAR



Les cahiers

du Canard Libéré



Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Edition spéciale - avril 2015 - 8 DH -

Directeur de la publication Abdellah Chankou

Le Siam organise sa 10ème édition alors que l'expertise agricole marocaine commence à s'exporter dans le continent

M'hamed Karimine, président de l'ANPVR

« NOUS AVONS PRIS LE TAUREAU PAR LES CORNES »



Le Plan Maroc Vert creuse son sillon en Afrique

EDITO

Par

Abdellah Chankou

Le Plan Maroc Vert s'africanise

Le Siam boucle cette année ses 10 ans. Si ce n'est pas encore l'âge de la raison, ce salon a réussi l'exploit de mûrir dès ses premières éditions en réussissant à inscrire son nom sur la carte mondiale des événements sectoriels d'envergure. Devenant le rendez-vous-phare de l'agriculture nationale mais aussi sa vitrine qui donne à voir les avancées réalisées par ce secteur stratégique dans le cadre du Plan Maroc Vert, le Siam attire également plusieurs centaines d'exposants étrangers issus de plus de 50 pays d'Afrique, d'Europe et d'ailleurs qui profitent de cette occasion pour saisir des opportunités d'affaires et nouer des partenariats. Pour sa 10^{ème} année, le Siam ambitionne d'atteindre 1 million de visiteurs qu'il a frôlé lors de l'édition précédente. Ce n'est pas le seul pari des organisateurs, à leur tête le commissaire du salon, Jawad Chami, un homme qui déborde d'énergie, infatigable quand il s'agit du Siam dont il veille lui-même, manches retroussées, sur l'organisation dans ses moindres détails. L'autre défi, déjà relevé, et non des moindres, c'est la reconduction cette année des 9 pôles thématiques du salon sur une superficie de 172.000 m². Ce qui est colossal. Le Siam c'est aussi les conférences et les tables rondes. Avec comme thème « L'agriculture et système alimentaire territorialisé », l'édition 2015 ambitionne de traiter une question cruciale qui se trouve au cœur des nou-

veaux enjeux agricoles. Si les systèmes alimentaires sont variés suivant les pays et les continents, il n'en demeure pas moins que la mondialisation a engendré des dispositifs agroindustriels fondés sur le productivisme et la consommation de masse, monopolisés par de puissantes multinationales dont le modèle vise une standardisation des produits, voire des goûts dans une optique de sa généralisation à toute la planète. Ces mutations profondes, qui touchent non seulement le stade de la production mais aussi celui de la commercialisation, doivent interpeller les responsables marocains du secteur. Objectif : protéger l'agriculture nationale de cette prédation agricole dont les promoteurs ne cherchent que

la maximisation des profits sans trop se soucier de la protection de l'environnement et des impératifs du développement durable. Or, de nos jours, le consommateur est devenu plus avisé, cherchant à obtenir des produits sûrs et sains, dotés de vrais bienfaits nutritionnels et respectueux de sa santé. Seules les cultures nourries à la tradition et à l'innovation ayant l'avantage inestimable de favoriser l'agrosystème et la biodiversité sont capables de répondre à ces attentes. La durabilité de l'agriculture marocaine et son attractivité dépendent naturellement de sa capacité à ne pas s'abandonner aux processus industriels réputés néfastes et de privilégier des procédés biologiques. D'autres défis cruciaux assaillent l'agriculture nationale. Ceux-là sont liés à la commercialisation et la recherche de nouveaux marchés pour les produits agricoles. Car il ne suffit pas de produire, encore faut-il pouvoir bien se positionner sur les marchés à l'export dans le cadre d'une stratégie de diversification ambitieuse. Le Maroc a la chance d'avoir mis en place

le Plan Maroc Vert (PMV) qui commence à porter ses fruits. Une stratégie gagnante que les professionnels chacun dans son métier doivent aujourd'hui s'approprier pour en faire un levier de développement de leurs filières. Les pouvoirs publics ont montré la voie en contribuant sur le plan financier et de la technicité à la naissance et à la consolidation de ce plan. Aux opérateurs de prendre le relais et se battre pour atteindre les objectifs tracés à l'horizon 2020. Le challenge est d'autant plus passionnant

que nombre de dirigeants d'Etats africains comme le Gabon, la Côte d'Ivoire et le Mali sont séduits par la stratégie agricole nationale au point de vouloir la reproduire dans leurs pays respectifs. Cet intérêt pour le PMV ouvre des perspectives prometteuses quant à son transfert dans les terres du continent.

Convaincu par la force de la coopération sud-sud, le Maroc, toujours partant lorsqu'il est sollicité pour partager son expertise, a fait montre d'un vrai esprit de partenariat en direction de ses amis africains. Tant mieux si le savoir-faire agricole marocain, ainsi reconnu, peut profiter aux populations d'Afrique subsaharienne et contribuer à améliorer les conditions de vie des agriculteurs. ■

Convaincu par la force de la coopération sud-sud, le Maroc, toujours partant lorsqu'il est sollicité pour partager son expertise, a fait montre d'un vrai esprit de partenariat en direction de ses amis africains.



LA NOUVELLE IDENTITÉ D'UN ACTEUR DYNAMIQUE ET RESPONSABLE

Fort de ses 85 ans de succès dans la production sucrière, des atouts que lui octroient la diversité et la stabilité de ses actionnaires et de son capital humain, COSUMAR fait évoluer son identité visuelle, affichant de nouvelles ambitions stratégiques. Son nouveau logo, aux couleurs et aux formes adoucies, exprime les valeurs d'une marque dynamique, conviviale et naturelle. C'est une nouvelle étape de son développement qu'annonce aujourd'hui COSUMAR à tout son écosystème : partenaires agriculteurs, acteurs régionaux, clients professionnels et plus de 30 millions de Marocains consommateurs de sucre, fidèles à ses produits de qualité, innovants et ancrés dans la tradition.

L'ADA SUR TOUS LES FRONTS

Des produits et des hommes

Bras armé du ministère de l'Agriculture, l'Agence pour le développement agricole marocaine (ADA) propose une série de plans d'action relatifs au soutien des filières agricoles à haute valeur ajoutée et issues de l'agriculture solidaire. Tout en gérant le foncier, l'agence valorise les produits du terroir et s'occupe de la promotion des investissements.

Le Plan Maroc Vert (PMV) a fait de l'investissement son cheval de bataille. Pas moins de 10 milliards de DH devront être mobilisés annuellement au profit du secteur agricole à l'horizon 2020. Bras armé du ministère de l'Agriculture, l'Agence de développement agricole (ADA) joue un rôle-clé dans la de promotion de l'offre marocaine en investissements dans le secteur agricole. Une action soutenue qui se déploie principalement sur deux volets. Le premier concerne la location des terres agricoles dans le cadre du Partenariat Public-Privé à travers la mise à disposition d'investisseurs marocains et étrangers, qu'ils soient personnes morales ou physiques des terrains agricoles du domaine privé de l'Etat, sous forme de location à long terme. Le deuxième volet a trait à la prise de participation dans le capital des sociétés concernées par le Partenariat Public Privé autour des terres agricoles du domaine privé de l'Etat. Ce procédé offre la possibilité d'intégration de nouveaux investisseurs potentiels dans les projets de partenariat public privé opérationnels et ce moyennant une prise de participation au capital des sociétés constituées à cet effet. Cette participation peut se faire à hauteur de 66% du capital de la société pour les projets en cours d'exécution et 100% du capital de la société pour les projets dont les programmes d'investissement sont achevés. Les projets de Partenariat Public Privé autour des terres agricoles du domaine privé de l'Etat ont porté jusqu'à présent sur une superficie de près de 101.500 Ha, répartis en 715 projets pour un investissement global de près de 20,5 milliards de DH mobilisés sur une large gamme de filières végétales et animales : les plantations arboricoles (agrumes, olivier, rosacées), les cultures maraichères, les fruits rouges (fraises, myrtilles...), les semences céréalières, les viandes rouges et la production laitière. Ces projets sont déployés dans une logique d'intégration avec la mise en place de 598 unités de valorisation (transformation, conditionnement, unités frigorifiques). Toutefois, le développement du-



Mohamed El Guerrouj, directeur général de l'ADA, en phase avec les défis du PMV

table de l'agriculture passe impérativement par le respect de l'environnement, d'où le Projet Intégration du Changement Climatique dans le PMV (PICCPMV) dont la coordination et le pilotage ont été confiés à l'ADA. Il s'agit, plus concrètement, de doter chaque projet d'une étude d'impact et d'un plan de gestion environnementale et sociale. Il s'agit en fait d'une feuille de route pour le suivi et l'évaluation du degré de prise en considération et d'intégration du souci environnemental au moment des réalisations physiques de terrain.

Programme

«Au-delà des réalisations physiques du programme et au-delà des différentes études et manifestations effectuées dans le cadre du projet PICCPMV, les résultats ultimes qu'il est important d'en attendre, sont à rechercher, plutôt, au niveau du changement des comportements et de la préparation/disposition des acteurs, institutions comme agriculteurs, à l'intégration de l'environnement dans leurs approches et dans les pratiques agricoles, les techniques de changement climatique, en étant une dimension essentielle», assure un responsable au sein de l'ADA. L'autre champ d'action de l'ADA et non des moindres concerne la mise à niveau des groupements de producteurs des produits du terroir. Prévu dans le Pilier II du PMV, ce dispositif ambitieux vise à moderniser le secteur des produits du terroir en

valorisant le savoir-faire des petits agriculteurs et en optimisant la production afin de pouvoir la commercialiser sur les marchés porteurs. Le premier programme de mise à niveau a porté sur un lot de 203 coopératives de produits du terroir, relevant des 16 régions du royaume, représentant 26 différentes filières, ce qui a permis d'aboutir à des plans d'affaires précis et adaptés aux situations des divers groupements. Dans le cadre de ce plan d'action, de nouveaux designs de packaging et d'outils de communication ont été élaborés au profit des groupements. Objectif : assurer une meilleure présentation de leurs produits tout en

respectant la réglementation en vigueur en matière d'étiquetage. Pour élargir le programme de mise à niveau au profit d'autres groupements, l'ADA a lancé un deuxième programme qui concerne un nouveau lot de 144 coopératives représentant 20 filières de production issues des 16 régions du Royaume.

Comme ce fut le cas cette année, la Maroc participera en 2016 à l'International Green Week (IGW) de Berlin, salon international destiné au secteur de l'industrie alimentaire, de l'agriculture et de l'horticulture. Cette fois-ci, le Royaume y prendra part en tant que pays d'honneur et ce, à travers la participation de plusieurs groupements producteurs de produits du terroir et les divers professionnels et investisseurs du secteur agricole représentant la diversité de la production marocaine comme l'huile d'Argan, le safran, l'huile d'olive, les dattes, les câpres, l'eau de rose, la figue de barbarie et la figue séchée. Cette participation s'inscrit dans le cadre de la feuille de route de l'ADA pour le développement des produits du terroir. L'objectif étant d'accroître la compétitivité et la consommation de ces produits typiquement marocains par la conquête de nouveaux parts de marché notamment ceux à fort potentiel de croissance. ■

Rachid Abbar

Le terroir labellisé

Label agricole : produit qui possède un ensemble de qualités et de caractéristiques spécifiques et de ce fait présente un niveau de qualité élevé, supérieur à celui de produits similaires notamment en raison de ses conditions de production, de fabrication et, le cas échéant, de son origine géographique.

Indication géographique : dénomination servant à identifier un produit comme étant originaire d'un territoire, d'une région ou d'une localité, lorsqu'une qualité, une réputation ou toute autre caractéristique déterminée dudit produit peut être attribuée essentiellement à cette origine géographique et que la production et/ou la transformation et/ou la préparation ont lieu dans l'aire géographique délimitée.

Appellation d'origine : dénomination géographique d'une région, d'un lieu déterminé ou, dans certains cas exceptionnels, d'un pays, servant à désigner un produit qui en est originaire et dont la qualité, la réputation ou les autres caractéristiques sont dues exclusivement ou essentiellement au milieu géographique, comprenant des facteurs humains et des facteurs naturels, et dont la production, la transformation et la préparation ont lieu dans l'aire géographique délimitée.

Rendez-vous au  SIAM
AGENCE MAROCAINE DE
EXPORTATION AU MAROC
Pôle Agrofourniture Stand N° A106

Samad El Ghella, la qualité ça se cultive




MAROC SAMAD

Maroc Samad dispose d'une large gamme d'engrais et de fertilisants, Samad El Ghella. Conçus dans une optique d'optimisation des récoltes, les produits Samad El Ghella répondent aux exigences des cultures et se distinguent par leur qualité de premier ordre et leur efficacité.

Bd Moulay Ismail - km 6,5 - Route de Rabat - Ain Sebaâ - Casablanca, Maroc.
Tél. : 05 22 35 51 41 • Fax : 05 22 35 97 78





CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC

Le terroir dans les gènes

Premier partenaire du monde rural, du secteur agricole et de l'agro-industrie, le groupe Crédit Agricole du Maroc met au point des solutions de financement innovantes pour répondre efficacement aux besoins des agriculteurs.

Créé en 1961 pour répondre aux besoins en financement et en accompagnement de l'agriculture nationale, le Crédit Agricole du Maroc est le partenaire naturel du monde agricole et rural, investi dans le cadre de son activité d'une mission de service public.

L'avènement du Plan Maroc Vert en 2008 a constitué pour le CAM, bailleur de fonds historique de l'agriculture marocaine, une excellente plateforme de travail et balisé avec précision son champ d'action avec une meilleure visibilité aussi bien sectorielle que territoriale.

Pour ordonner et structurer son intervention, le CAM, fort de son expérience dans le financement de la petite et moyenne agriculture, a mis en place une organisation dédiée : Pour les exploitations agricoles bancables, l'établissement intervient d'une manière commerciale via le réseaux de la banque classique ; s'agissant des micros exploitations agricoles dont l'essentiel des revenus ne provient pas de l'agriculture, mais principalement des activités para ou extra agricoles, le CAM intervient à travers la fondation de micro crédit ARDI dont les actions sont complètement tournées vers sur le milieu rural. Les exploitations agricoles ne répondant ni à une approche bancaire classique ni à une approche micro finance compte tenu de la nature de leurs besoins (cycles de culture long, besoins en crédits dépassant les plafonds de la micro finance...) sont, elles, accompagnées par Tamwil El fellah qui se veut une réponse innovante et unique pour améliorer l'accès des populations rurales aux services financiers.

Au niveau de chacun de ces trois dispositifs d'intervention directe dans le financement, le Groupe CAM propose des solutions adaptées en tenant compte des objectifs que s'est assigné le Plan Maroc Vert tant dans le pilier I (projets d'agrégation) que du pilier II (amélioration des revenus des petits agriculteurs).

Sous la houlette de son président de directoire Tariq Sijilmassi, le



Tariq Sijilmassi, un engagement très fort en faveur du monde rural.

Groupe Crédit Agricole fait de la bancarisation une de ses principales priorités avec à la clé un programme ambitieux d'extension et de renforcement de son réseau dans le monde rural.

Ici, les habitants ne sont plus définis en fonction de leur activité agricole. Grâce aux efforts de bancarisation du Crédit agricole, ils ont désormais accès, à l'instar des populations urbaines, à toute la gamme des produits bancaires : monétique, bancassurance, crédits à la consommation, crédits immobiliers, épargne-logement, épargne-éducation, retraite, etc.

Fort de sa légitimité historique et de sa position de banque leader auprès des agriculteurs et du secteur agro-alimentaire, le Crédit Agricole du Maroc accompagne les filières agricoles, agro-alimentaires et agro-industrielles en adoptant une démarche intégrée tout en leur

offrant des solutions de financement adaptés aux attentes réelles des entreprises intervenant dans les différentes filières.

Banque citoyenne

De par sa forte présence dans le milieu rural, le Crédit Agricole encourage les projets de développement durable qui concilient rentabilité économique, respect de l'environnement et développement humain. En effet, depuis sa création, le CAM a joué un rôle majeur dans la croissance agricole tout en œuvrant à l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs par la promotion d'activités génératrices de revenus adaptées aux caractéristiques écologiques et pédo-climatiques locales. Pour affirmer et renforcer cet engagement en faveur du développement durable, le groupe a créé une nouvelle entité dédiée : la Direction du Financement du Développement

Durable. Cette direction s'est assignée comme objectif de financer des projets en ligne avec les principes du développement durable, à savoir économiquement rentables, impactant positivement l'environnement et porteurs de progrès social.

Dans cette optique, le GCAM a officialisé en avril 2011 son engagement pour un développement rural durable en donnant naissance à la Fondation Crédit Agricole pour le Développement Durable, structure dont la mission est d'apporter assistance technique et financière aux porteurs de projets d'intérêt général dans trois domaines stratégiques : La professionnalisation d'activités économiques rurales durables ; la préservation des ressources naturelles et la promotion des énergies renouvelables et la protection de la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques.

Aujourd'hui en plus des projets financés dans les différents secteurs cités, le CAM entend renforcer son engagement dans le développement durable et contribuer à l'effort national pour l'avènement d'une véritable économie verte.

Grâce à son organisation, le Crédit Agricole du Maroc est aujourd'hui un pionnier du développement durable, en particulier dans le milieu rural. Ne cherchant pas le profit à tout prix, le groupe se considère avant tout comme une Banque responsable et citoyenne, soucieuse de réaliser des actions bénéfiques en faveur de la communauté nationale notamment sa composante rurale qui a tant besoin de tous les appuis pour mieux prendre son destin en main.

La création de la Fondation Crédit Agricole du Maroc pour les arts et le patrimoine rural est une autre forme d'engagement du Crédit Agricole qui vise à valoriser l'héritage socio-culturel du monde rural et protéger ses acquis tout en contribuant à travers les expositions et événements qu'elle organise à la réflexion sur le développement, la modernisation et le relèvement du niveau de vie des populations rurales. ■

La série MF 200 : la référence pour les agriculteurs



Série MF 200 :

- ▶ Avec le support incomparable de notre réseau de distribution au Maroc, **la série MF 200 Xtra est le choix numéro un pour les agriculteurs.**
- ▶ Conception simple, entretien simple, et facilité d'utilisation.
- ▶ **Des tracteurs infatigables – Massey Ferguson, naturellement.**



Comicom

Importateur exclusif

Route desserte des usines, autoroute Casablanca - Rabat, Casablanca - Maroc

Tél.: 05 22 76 45 45 - Fax : 05 22 73 06 41 - comicom@wanadoo.net.ma - www.comicom.ma



• AGADIR : Garage Industriel du Sous - Tél : 05 28 24 87 21/05 28 84 37 57 • BENI MELLAL : Etablissement Nafidi - Tél : 05 23 48 27 34 • FES : Société Al Wassila Motors - Tél : 05 35 93 00 11
• FKH BEN SALEH : Etablissement Nafidi - Tél : 05 23 43 22 98 • KARIAT BA MOHAMED : Société Al Wassila Motors - Tél : 05 35 62 85 55 • KENITRA : Fallah Al Barakah - Tél : 05 37 37 37 38
• KHEKHEK : Société Biril Agricole - Tél : 05 35 58 60 86 • KHEMISSET : Comptoir Agricole de Khemisset et Régions - Tél : 05 37 55 32 39 • LARACHE : Larachoise Moderne - Tél : 05 39 91 67 37
• MEKNES : Société Tizi - Tél : 05 35 52 82 05/05 35 52 10 01 • MIDELT : Société Biril Agricole - Tél : 05 35 58 08 39 • NADOR : Hydagor - Tél : 05 36 34 62 27 • OUJDA : Société Nouvelle Garage Beni
Snassen - Tél : 05 36 68 21 15 • ROMMANI : Comptoir Agricole et Industriel de Skhirat - Tél : 05 37 51 79 71 • SIDI BENNOUR : Agriben - Tél : 05 23 35 92 32 • SIDI KACEM : Société Agricole Al Mansora
- Tél : 05 37 59 68 74 • SOUK LABAA : Société Najib Agricole du Gharb - Tél : 05 37 90 08 82 • SOUK SEBT : Etablissement Nafidi - Tél : 05 23 48 27 34 • SKHIRAT : Comptoir Agricole et Industriel de
Skhirat - Tél : 05 37 62 06 06 • TAZA : Cosmos Auto - Tél : 05 35 28 57 79 • TETOUAN : Global Motors - Tél : 05 39 96 24 68 • TLAT BOUGUEDRA : Comptoir Agricole Imosem - Tél : 05 24 64 40 21

CARAVANES DE L'OCP

Une action de terrain fertile

A travers son programme de Caravanes Agricoles, l'OCP cultive la proximité avec les petits fellahs. Objectif : mieux les accompagner sur la voie d'une agriculture raisonnée et durable.

Demain se prépare aujourd'hui, comme on dit. Afin que l'agriculteur soit mieux armé pour affronter l'avenir, il doit être bien informé sur les bonnes pratiques agricoles. Et c'est l'objectif poursuivi par les caravanes OCP devenues un modèle de proximité avec les petits agriculteurs. Depuis le lancement de ce programme en 2012, cette initiative a bénéficié à quelque 25.000 fellahs aux quatre coins du pays. Un succès qui se confirme d'année en année. Le concept est simple, originale mais surtout efficace.

Car il s'agit d'une plateforme pédagogique, portée par la Fondation OCP, en association avec les principaux distributeurs d'engrais phosphatés. Ces caravanes ont donc une dimension didactique, en termes de vulgarisation de bonnes pratiques agricoles et de sensibilisation des agriculteurs à une utilisation raisonnée des engrais, tout en collant aux préoccupations quotidiennes des petits producteurs.

Au cours de chaque étape, les tests de démonstration ont permis de découvrir un fort potentiel d'augmentation de la productivité agricole. Les principales filières touchées par ces tests sont les cultures céréalières (blé tendre, blé dur et triticale), ainsi que les légumineuses les plus communes, notamment : fève, féverole et lentille.

Faisant partie intégrante de l'offre «produits et services» du Groupe OCP, les caravanes agricoles, véritables outils d'action de proximité, ont démontré leur efficacité en termes d'organisation et de capacité de mobilisation des experts et d'encadrement des travailleurs de la terre. Ce programme est conçu aussi comme un moyen d'échange et de communication avec le monde agricole. En 2014, la caravane OCP «Céréales & Légumineuses» a d'ailleurs permis d'identifier certains besoins spécifiques des agriculteurs en engrais susceptibles d'augmenter la productivité et partant leur revenus. Ce genre d'échange sur le terrain se réalise grâce à l'utilisation des données de la Carte de Fertilité, fruit d'un partenariat entre les secteurs public et privé. Les premiers résultats



Une expertise très appréciée par les petits agriculteurs.

tats de ce dispositif avait, rappelés-le, donné au Groupe OCP la possibilité d'introduire de nouvelles formules d'engrais permettant d'assurer un apport équilibré en azote, phosphate et potasse, tout en répondant aux besoins spécifiques des différentes régions.

Succès

Afin de satisfaire les attentes des agriculteurs, l'OCP a mis le paquet sur l'innovation. C'est ainsi que l'Office a pu introduire dans son offre d'accompagnement les produits

«Feeds», compléments alimentaires pour animaux, au profit des agriculteurs-éleveurs.

Par ailleurs, les Caravanes OCP sont rythmées par des sessions d'information et de sensibilisation sur les bienfaits pour la communauté agricole des aliments enrichis. Présents sur place, les distributeurs de «Feeds» déploient leurs arguments à travers un stand de présentation de leurs produits destinés à la nutrition animale. Ces produits à base de phosphate et de calcium, que le Maroc importait jusqu'en 2013, sont

aujourd'hui fabriqués localement. Une sortie de devises en moins que le Maroc doit à l'esprit d'inventivité d'OCP.

Le concept des Caravanes OCP a rencontré un succès tel qu'il s'est déployé au-delà des frontières. L'Office a accompagné l'an dernier le groupe Toguna, un opérateur majeur dans les engrais au Mali, dans sa première caravane agricole Toguna-OCP qui a sillonné quatre grandes régions du pays (Bougouni, Sikasso, Niono et Mopti). Près de 1 600 agriculteurs maliens ont suivi les présentations techniques des agronomes marocains et maliens. L'enjeu était bien entendu de les sensibiliser et de les former à l'utilisation des engrais et des éléments nutritifs dans les différentes cultures spécifiques au sol malien, à savoir le maïs, le coton, les pommes de terre, le riz et les cultures maraîchères (oignon/échalote). Le Groupe OCP a, pour l'occasion, mobilisé d'importants moyens humains et matériels, dont un laboratoire d'analyse des sols. ■

Rachid Abbar

L'engagement africain d'OCP

Le groupe OCP s'est associé pour la 5e année consécutive à la conférence phare dédiée aux engrais en Afrique, «Argus FMB Africa Fertilizer 2015», qui s'est déroulée en février 2015, à Addis-Abeba, en Ethiopie. Depuis le lancement de cette initiative au Maroc en 2010, l'OCP y a apporté son soutien dans le cadre de son engagement en faveur de la révolution verte africaine. Le Groupe a mis ainsi son savoir-faire et son expertise au service du développement des activités agricoles durables du continent. L'objectif de la conférence était de contribuer à ouvrir le débat sur les mécanismes et perspectives de développement de l'agriculture africaine et de la productivité à travers un processus de fertilisation raisonnée visant à enclencher une véritable «Révolution Verte» en Afrique.



GRUPE CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC PARTENAIRE DU SIAM



GRUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

Le Maroc invité d'honneur du salon agricole d'Abidjan

Les semis du Plan Maroc Vert en Côte d'Ivoire

L'expertise marocaine en matière de mise en valeur agricole et d'organisation des salons comme le Siam est de plus en plus sollicitée en Afrique. A Abidjan, le Maroc, invité d'honneur de la 15ème édition du Sara, a fertilisé le terrain d'une coopération agricole prometteuse avec la Côte d'Ivoire.

« Je me réjouis du choix du Maroc comme invité d'honneur du Salon de l'agriculture et des ressources animales 2015 », a affirmé Alassane Ouattara, président de la Côte d'Ivoire dans son discours inaugural de la 3ème édition du Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales d'Abidjan (SARA-2015), organisé du 2 au 12 avril, sous le thème : « Promotion de l'investissement agricole durable ». Le Sara, qui a fait du Maroc son invité d'honneur, a ceci de particulier qu'il a été organisé sur le modèle du Salon international de l'agriculture de Meknès (Siam) devenu une référence pour les Etats africains désireux de développer leur secteur agricole. L'expérience marocaine, qui a bénéficié à la Côte d'Ivoire, peut être reproduite sous forme de franchise dans d'autres pays du continent avec le même niveau d'organisation et de professionnalisme.

« Le Maroc est toujours disposé à mettre son expertise et son savoir-faire avérés dans le domaine agricole au profit des pays africains frères et amis et cela, chaque fois que le Royaume se trouve sollicité », a d'ailleurs souligné, Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime lors de sa participation l'inauguration du SARA aux côtés du Premier ministre Abdelilah Benkirane. « Le Plan Maroc Vert, dont le succès est fort remarquable malgré la persistance de certains défis à relever, peut servir de source d'inspiration pour nombre de pays africains », a ajouté le ministre, notant que certains pays, séduits par la réussite du Plan Maroc Vert, ont réussi grâce à notre coopération à se doter de leur propre stratégie agricole en s'inspirant de la nôtre. M. Akhannouch a souligné également l'importance cruciale du partenariat sud-sud, porteur à ses yeux de vraies opportunités de dévelop-



Aziz Akhannouch lors du salon agricole d'Abidjan.

pement, estimant que ce choix permettra aux pays africains de gagner du temps, de résoudre nombre de problèmes et de ne pas rater les rendez-vous du progrès.

En marge du salon ivoirien de l'agriculture, les deux parties se sont mis autour d'une table pour donner corps à leur coopération agricole. C'est ainsi qu'a été signée une convention-cadre portant sur la mise en place et le développement de l'assurance agricole en Côte d'Ivoire. Paraphée côté marocain par M. Akhannouch et le président du directoire de la MAMDA, Hi-

cham Belmarah, et côté ivoirien par le ministre de l'Agriculture Sangawo Coulibaly, ce protocole traduit la volonté du gouvernement ivoirien de mettre en place une couverture d'assurance agricole au profit des agriculteurs ivoiriens, notamment les petits exploitants afin d'atténuer les effets des aléas climatiques sur leurs récoltes et stabiliser leurs revenus. Cette convention qui vient en application de l'Accord de coopération agricole signé le 1er juillet 2014 à Rabat entre les deux pays, permettra à la Côte d'Ivoire de s'inspirer de l'expertise du Royaume dans le do-

maine de l'assurance agricole.

Concrètement, le gouvernement marocain, via le ministère de l'Agriculture et des Pêches maritimes, s'engage à soutenir la mise en place et le développement de l'assurance agricole en Côte d'Ivoire, en apportant son concours au gouvernement local notamment en matière de définition du rôle de l'Etat dans ce domaine (soutien financier, cadre réglementaire, promotion) qui englobe aussi le montage et la gestion de partenariats avec les compagnies d'assurances. Cet appui porte aussi sur la mise en place des mécanismes et modalités de gestion des produits d'assurance agricole et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques par l'organisation de sessions de formation et de voyages d'études.

Tout en se félicitant de la signature de cet accord de partenariat, le ministre ivoirien de l'Agriculture a annoncé d'autres conventions portant sur la création d'une plateforme logistique afin que les fruits marocains puissent accéder facilement au marché ivoirien. ■

Rachid Abbar

L'ambition de Ouattara

La Côte d'Ivoire, qui a retrouvé la stabilité et la paix depuis l'arrivée au pouvoir du président Ouattara en mai 2011, a lancé un Programme national d'investissement agricole (PNIA), dont la mise en oeuvre a été confiée au Premier ministre ivoirien, Daniel Kablan Duncan. Ce plan prévoit 2040 milliards CFA d'investissements avec la création, d'ici 2016, de près de 2,4 millions emplois. D'où l'importance du Sara conçu comme un levier puissant pour moderniser l'agriculture ivoirienne et en faire un secteur-clé de l'économie nationale. Pour atteindre cet objectif, la Côte d'Ivoire compte sur la coopération marocaine avec l'espoir qu'elle débouchera sur un partenariat gagnant-gagnant.

Nouveau!



Couscous Complet Bio



- ✓ Issu de l'Agriculture Biologique
- ✓ Riche en fibres



Certification
BIO Européenne



Certification
BIO Américaine

Contact : info@couscousdari.com



Aziz Akhannouch encadré par le commissaire général du pavillon Maroc et le DG d'ADA lors de la conférence de presse consacrée à la présentation de l'événement.

Exposition Universelle 2015

Le terroir marocain en fête à Milan

Quelque 20 millions de visiteurs sont attendus à l'Exposition universelle de Milan 2015 où le Maroc est présent à travers un pavillon haut en couleurs et en saveurs. Une belle opportunité pour le pays qui entend en faire une opération de communication d'envergure.

Riche de son expérience dans le cadre du Plan Maroc Vert et de ses avancées en matière de développement agricole et de sécurité alimentaire, le Maroc aura l'occasion de faire valoir son savoir-faire, sa biodiversité, ses terroirs, son héritage culinaire riches en saveurs dans les domaines de la préservation des territoires et des ressources hydriques. Ce sera fait lors de l'Exposition Universelle de Milan 2015, qui se tiendra du 1er mai au 31 octobre 2015.

Érigé sous forme de Kasbah, niché dans un jardin représentatif des écologies nationales, le pavillon du Maroc proposera au visiteur un itinéraire des différentes régions du pays. Cet édifice s'est inscrit dans une démarche architecturale en accord avec le thème de l'exposition universelle, «Nourrir la planète, énergie pour la vie», qui entend privilégier le développement durable. Organisée dans un volume fin et sur toute la longueur du site, l'exposition dans le pavillon marocain se déclinera sous forme d'un «voyage de saveurs» (A journey of flavours). Cet espace de 1 300m², bâti sur une superficie de 2 900m², proposera au visiteur une déambulation sensorielle riche et rythmée à travers cinq écosystèmes bien distincts : des provinces du Nord méditerranéen et des plaines du Centre riches en eaux, en passant

par la Côte océanique riche, urbaine et industrielle et les montagnes de l'Atlas pour finir le périple dans les provinces du grand Sud.

Imprégné de la diversité des terroirs nationaux, le voyageur traversera cinq portes matérielles ou métaphoriques, chacune le plongeant dans les particularités de chaque région avec ses couleurs, sonorités et senteurs uniques. L'expérience se poursuivra par un Concept store «Tesori del Marocco» (Trésors du Maroc) qui proposera pour le plus grand plaisir de ses hôtes, un plongeon dans la culture marocaine par le biais de produits du terroir, de bien-être mais aussi d'articles artisanaux aux normes internationales.

Le pilotage de cette opération de charme marocaine au pays de Dante est assurée par Fatim-Zahra Ammor, commissaire général du pavillon du Maroc, en coordination avec le ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. Une action de promotion d'envergure visant à faire connaître le Maroc tout en révélant aux étrangers, à travers ses terroirs divers et son art culinaire, ses mille et une facettes qui font sa force et son authenticité.

Une première dans une exposition universelle, le pavillon du royaume s'ouvre aux palais en proposant aux visiteurs des plats savoureux au restaurant take away «Delizie del Marocco» (Délices du Maroc) qui clôture la balade. Dans ce cadre,

Fatim-Zahra Ammor a fait appel au talentueux Chef Moha, l'un des plus grands chefs marocains, pour l'élaboration du menu et la formation des équipes de cuisine. Le challenge est de taille, car le restaurant prévoit de servir pas moins de 900 repas par jour.

Patrimoine

Les organisateurs, qui ont mis les petits plats dans les grands en ne laissant rien au hasard, ambitionnent de faire du coin Maroc l'endroit le plus visité de l'Expo Milan puisqu'ils misent sur 10.000 visiteurs par jour. Last but not least, le Maroc sera à l'honneur pour un «National Day» qui se tiendra le 23 mai, un moment-clé dans le calendrier des événements de l'exposition univer-

selle. Il s'agit pour les pays participants d'un moment de fête et de partage de leur patrimoine culturel avec les visiteurs issus d'autres nations. Chaque pays est invité pendant la journée qui lui est dédiée à promouvoir sa culture par le biais d'événements, d'animations et de spectacles organisés au sein du site de l'Exposition, mais aussi dans les différents espaces de Milan. Une opportunité exceptionnelle de nature à permettre au Maroc, à travers cette opération festive et artistique, de se vendre et de promouvoir son image auprès des autres. Avec l'espoir que la participation marocaine génère des retombées économiques conséquentes pour le tourisme national et même au-delà. ■

Rachid Abbar

Plan Maroc Vert, une réussite marocaine

Le Plan Maroc Vert, stratégie lancée par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime en 2008, vise à faire de l'agriculture le principal moteur de croissance de l'économie nationale dans les dix à quinze prochaines années. Avec à la clé d'importantes retombées en termes de croissance du PIB, de création d'emplois, d'exportation et de lutte contre la pauvreté. Le Plan Maroc Vert repose sur deux piliers. Le premier, destiné à l'agriculture moderne, vise le développement d'une agriculture qui répond aux règles du marché et s'appuie sur les investissements privés, dans l'objectif de développer les filières de production à haute valeur ajoutée (agrumes, oliviers, fruits et légumes) et celles à haute productivité (lait, viandes rouges et blanches et céréales en bour favorable). Le Pilier II, lui, concerne l'accompagnement solidaire de la petite agriculture, à travers l'amélioration des revenus des petits agriculteurs, notamment dans les zones enclavées.

La Comader nouvelle génération arrive

La dernière assemblée générale de la confédération a semé les graines d'une professionnalisation de l'agriculture nationale et de ses différents métiers. Explications.

L'interprofession agricole s'organise. La journée du lundi 20 avril a connu une assemblée générale qualifiée d'historique par ses membres, à commencer par Ahmed Ouayach, président de la Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural (Comader) qui s'est félicité de cette évolution inscrite dans l'ordre des choses. Ce grand militant du monde agricole bataillait depuis des années pour cet objectif important, aujourd'hui réalisé, conformément à la loi-cadre 38-10 élaborée à cet effet la Comader nouvelle génération n'a rien à voir désormais avec son ancêtre qui était jusqu'ici une structure représentant la communauté des agriculteurs, abritant en son sein une kyrielle d'associations dont les dirigeants sont la plupart du temps des élus politiques trop

enclins à confondre les intérêts du secteur agricole avec leurs ambitions locales ou nationales. Autrement dit, certains membres avaient tendance à utiliser les associations agricoles non pas pour faire avancer la cause de leur filière agricole mais comme tremplin pour décrocher ou sauvegarder leur mandat électoral dans le monde rural. Une telle situation était évidemment préjudiciable au secteur agricole national qui avait du mal à se professionnaliser...

Aujourd'hui, c'est une nouvelle dynamique qui s'installe à la Comader en ce sens que l'interprofession rassemblant l'ensemble des métiers (production, valorisation et commercialisation) d'une filière donnée (viandes rouges, sucre, aviculture, lait, minoteries, huiles, etc...) doit s'organiser autour d'une vision commune pour défendre ses intérêts,

étant entendu que ses derniers, ainsi que les problèmes affrontés, diffèrent d'une profession à une autre. Recommandation du Plan Maroc Vert (PMV), cette restructuration bienvenue et salutaire est censée permettre aux différentes filières de s'approprier cette stratégie agricole et l'immuniser définitivement contre les aléas politiques tout en capitalisant sur les acquis du PMV. En somme, le temps est arrivé pour les professionnels de l'agriculture nationale de prendre en main le destin de leur secteur sans compter à chaque fois sur l'intervention des pouvoirs publics.

À 5 ans du terme du Plan Maroc Vert (2020), la nouvelle Comader est appelée à relever le défi de la professionnalisation de l'agriculture et de sa modernisation dans un cadre transparent puisque les représen-



Ahmed Ouayach, un vrai militant du terroir.

tants de chaque fédération vont être élus de manière démocratique. Finie la multitude des intervenants, les filières agricoles auront chacune un interlocuteur. ■

A.Z

MEDZ

GROUPE CDG

Visitez notre stand au SIAM de Meknès -Pôle institutionnel-

DEUX AGROPOLES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES PROFESSIONNELS DE L'AGRO-INDUSTRIE

NOTRE OFFRE

UNE OFFRE DE TERRAINS INDUSTRIELS VIABILISÉS

AGROPOLIS

Localisation : à 5 mn de Meknès
33 projets commercialisés
47 lots vendus

BERKANE
MEDWEST
AGROPOLE DE BERKANE

Localisation : à 10 mn de Berkane
24 projets commercialisés
26 lots vendus

MEDZ, LEADER AU MAROC DANS L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DE PARCS D'ACTIVITÉS

Nous concevons
Nous construisons
Nous commercialisons
Nous gérons
Nous aménageons

Sur l'ensemble Du Territoire

13 Zones Industrielles (dont 4 Zones Franches)
4 Zones Offshoring
5 Zones Touristiques



+212 537 57 66 78 • showroom@medz.ma • www.medz.ma

Des pesticides dans vos assiettes

S'ils permettent de détruire les insectes, rongeurs, mauvaises herbes ou champignons qui peuvent s'avérer indésirables pour l'agriculture, ils ont en revanche des conséquences néfastes sur l'environnement et même la santé humaine.

En Europe médiévale, les paysans recourraient à la sorcellerie ou aux processions des statues de la Sainte Vierge pour éloigner les fléaux décimant les cultures. Mais ces croyances ne se sont pas révélées aussi efficaces qu'un épouvantail qui éloigne les oiseaux. D'où l'appel à la chimie pour mettre au point des molécules qui tuent les parasites sans toucher les cultures comestibles. Seulement, ces molécules épargnent les cultures mais pas l'homme, encore moins d'autres êtres vivants comme les abeilles.

Certains de ces produits chimiques sont appelés communément « Pesticides » se déclinent en plusieurs familles : les insecticides tueurs d'insectes, les raticides tueurs de rongeurs, les fongicides tueurs de mauvaises champignons et les herbicides tueurs de mauvaises herbes. Ce sont des composés chimiques dotés de propriétés toxicologiques. Le premier usage intensif d'un pesticide, le fameux DDT, remonte à l'époque de la seconde guerre mondiale. Cette substance dangereuse aurait décimé plusieurs espèces d'abeilles et d'insectes orthoptères dont le criquet pèlerin.

En mars dernier, cinq pesticides ont été reconnus comme cancérogènes « probables » ou « possibles » pour l'homme par l'Agence internationale de recherche sur le cancer (IARC) relevant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il s'agit de l'herbicide Glyphosate (Principal composant du Roundup), dont l'usage est répandu dans le monde et les insecticides Malathion et Diazinon. Les insecticides Tetrachlorvinphos et Parathion, ayant déjà fait l'objet d'interdictions ou de restrictions dans de nombreux pays, ont quant à eux été classés cancérogènes « possibles ».

Ces deux molécules épinglées par l'OMS entrent dans la composition de pesticides, d'ailleurs interdits par l'Union européenne, notamment pour leur toxicité sur les abeilles. Toutefois, d'après l'IARC, il existe des preuves limitées des risques cancérogènes du Diazinon et du Malathion sur l'Homme. Les cancers concernés sont respectivement



L'usage des pesticides au Maroc est encadré par une batterie de lois.

celui de la prostate et du poumon. Le géant Monsanto, qui fabrique le Roundup (nom commercial d'un herbicide produit et commercialisé depuis 1975 par cette multinationale américaine), conteste les résultats de l'étude. Dans un communiqué rendu public, il explique que le classement de l'IARC, dont le siège est basé à Lyon, n'établit aucun lien direct entre le Glyphosate et l'augmentation du nombre de cancers. « Si les chercheurs ne se prononcent pas sur la conduite à tenir et laissent les États tirer les conclusions de l'enquête, ils persistent à penser qu'entre pesticides et cancer, le lien est clair. »

Haut risque

Excepté peut-être le Parathion et l'insecticide Tetrachlorvinphos, les pesticides incriminés par l'OMS sont autorisés au Maroc. Le Malathion sous le nom commercial Callimal 50 (cultures légumières), pour le Glyphosate dont existent plusieurs variantes, il est commercialisé par deux sociétés: Alfachimie et Agrimatco. Pour ce qui de l'insecticide le Diazinon, il est vendu sous le nom commercial Basudine 10 (Traitement du sol, cultures maraîchères,

insectes du sol).

Les produits de la terre les plus exposés aux résidus de ces substances à haut risque pour la santé sont les artichauts, les amandes, le persil et la coriandre. Produits sur lesquels l'administration, via l'Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaire (ONSSA), réalise le plus de contrôles, alors que les fruits et légumes sont surveillés périodiquement en vertu d'un arsenal juridique assez conséquent : la loi N° 42-95 relative au contrôle et à l'organisation du commerce des produits pesticides à usage agricole ; le décret N° 2-99-106 du 5 mai 1999 portant sur l'exercice des activités d'importation, de fabrication et de commercialisation de produits pesticides à usage agricole ; l'arrêté viziriel du 9 septembre 1953 réglementant le commerce des substances et des préparations phytosanitaires ; le décret n° 2-99-105 du 5 mai 1999 relatif à l'homologation des produits pesticides à usage agricole ; l'arrêté N° 368-65 du ministre de l'Agriculture et de la Réforme Agraire du 15 juin 1965 portant obligation de déclaration de mise en vente et de distribution des produits pesticides et

l'arrêté du ministre de l'Agriculture et de la Réforme Agraire N°466-84 du 19 mars 1984 portant réglementation des pesticides organochlorés. Par ailleurs, le Maroc dont les stocks de pesticides interdits et périmés (une autre bombe) se situent dans la moyenne des pays développés, 8 tonnes contre 190 tonnes de pesticides interdits pour l'Algérie (principalement du DDT) et 10 tonnes pour la Turquie, organise régulièrement des workshops sur la question. Le dernier en date, portant sur l'élimination des pesticides obsolètes, sous le thème « Elimination des pesticides obsolètes et mise en œuvre d'un programme de gestion intégrée des ravageurs et des pesticides au Maroc », a été organisé conjointement les 23 et 24 mars dernier à Rabat par le ministère de l'Agriculture et la FAO.

Le Maroc importe annuellement environ 90 000 tonnes de pesticides dont la grande partie est utilisée dans l'agriculture : 55% sont des insecticides et anti-rongeurs, 30% des fongicides et 15% des herbicides, inhibiteur de germination et régulateur de croissance. ■

Abdelkarim Chankou



وكالة التنمية الفلاحية

AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Pour la Promotion de l'Investissement Agricole Durable

Organisme opérationnel, l'Agence pour le développement Agricole (ADA) contribue au développement des synergies et à la consolidation des efforts nécessaires pour l'intégration progressive de l'agriculture solidaire dans l'économie du marché.



L'ADA contribue et veille à la mise en place et à l'amélioration du climat et des plates-formes requises pour l'encouragement de l'investissement dans le secteur agricole.

L'ADA est disposé, à travers ses ressources humaines, à vous écouter, vous aider et vous accompagner durant les différentes étapes de conception et de réalisation de vos projets agricoles.



Espace les Patios Angle Avenue Annakhil et Mehdi Ben Barka
Bâtiments 2 et 3 , 3^{ème} étage - Hay Riad , Rabat , MAROC
Tél. : 05 37 57 37 75 / 05 37 57 37 98 - Fax : 05 37 57 37 77

www.ada.gov.ma



Les boucheries modernes commencent à essaimer dans les grandes villes du pays.

FILIÈRE DES VIANDES ROUGES

Une modernisation à marche forcée

Bien qu'elle ait bénéficiée d'un contrat-programme ambitieux qui lui a permis de réaliser des progrès appréciables en l'espace de quelques années, la filière des viandes rouges au Maroc bute encore sur certains problèmes qui empêchent sa modernisation et son intégration. Explications.

Globalement, la consommation de la viande bovine par habitant n'a pas vraiment évolué au fil des années, ne dépassant pas les 6 kg par an jusqu'à la fin des années 2000. Les Marocains semblent toujours préférer la viande de volaille très prisée pour son prix relativement bas (15 et 16 DH le kg le poulet aux hormones). Les viandes blanches se sont surtout développées au détriment de la viande ovine et caprine dont la consommation a stagné depuis la décennie 90. Il a fallu attendre 2013 pour que la viande bovine enregistre un surcroît de consommation qui est aujourd'hui de 14,7 kg par an. Une pro-

gression induite essentiellement par le Plan Maroc Vert lancé en 2008 et le contrat-programme initié dans ce cadre en faveur de la filière des viandes rouges. L'un des objectifs de cette feuille de route ambitieuse est d'augmenter la consommation de viande rouge en développant la production nationale grâce à une politique de réduction des coûts et de protection du marché national très peu ouvert aux importations. Le Maroc bénéficie en effet de l'autosuffisance en viandes rouges avec une production qui arrive à satisfaire la consommation locale. Pas d'importation ou presque, excepté pour les viandes congelées destinées aux FAR et celles utilisées par certaines chaînes de la restauration rapide. La filière viande bovine marocaine est principalement alimentée par les veaux du cheptel laitier. Or, la

subvention de 4.000 DH par veau issu de l'insémination artificielle a encouragé les éleveurs à adopter les techniques du croisement industriel. Ces mesures incitatives ont permis d'améliorer le rendement du cheptel bovin marocain et d'en faire un secteur compétitif.

Salubrité

Selon les statistiques de l'année 2013, la filière des viandes rouges emploie 1,9 million de personnes, soit 40% de la main d'oeuvre du secteur agricole pour un chiffre d'affaires de 25 milliards de DH. Fait positif et encourageant, la production de viande rouge a dépassé l'objectif initialement fixé de 450 000 tonnes de 50 000 tonnes (soit un total se 500 000 tonnes). Bonne tenue aussi de la consommation qui a grimpé à 14,7 kg/habitant/an, soit

4% de plus que l'objectif fixé de 13,5 kg/habitant/an. Ces performances, qui ne sont pas le fruit du hasard, résultent d'un amont dynamique, dopé entre autres par l'amélioration génétique du cheptel bovin, ovin et caprin et du développement des techniques de production.

S'agissant de l'aval, une batterie de mesures ont été prises comme l'élaboration d'un cadre juridique pour la production de viandes selon les normes de salubrité requise et la mise en place du premier abattoir privé agréé à Meknès dépendant de la ferme pilote Ranch Adarosh. En outre, il y a lieu de citer le démarrage du transfert de la gestion des abattoirs communaux au secteur privé avec l'agrément d'un abattoir intercommunal à Al Hoceima, alors que trois expériences similaires sont en cours à Missouri, Laâyoune

SPÉCIAL SIAM 2015

et Taounate. Dans le pipe aussi ont été mis 6 projets intégrés et d'agrégation également sur la bonne voie à Beni-Mellal, Taroudant, El Jaida, Skhirat, Oujda, Rhamna. Le nouveau contrat-programme 2014-2020 prévoit, quant à lui, un investissement global de 5 milliards de H, dont 1,45 milliard pris en charge par l'Etat et 3,55 milliards par le privé.

Atomisation

Trois grands axes sont retenus. Le premier concerne le développement de l'amont de la filière. Le deuxième axe porte sur l'aval avec le projet d'aménagement de 14 souks hebdomadaires à bestiaux, l'installation de 40 souks temporaires à l'occasion d'Aïd Al Adha, le transfert en gestion déléguée de 12 abattoirs communaux, la création de 50 unités modernes de distribution et 7 unités de transformation et de valorisation des viandes. Le troisième axe traite, quant à lui, à la mise à niveau de l'interprofession, l'élargissement de la base des adhérents et l'application des principes de bonne gouvernance, la mise en œuvre du système national d'identification et de traçabilité du cheptel, l'élaboration des guides de bonnes pratiques, la formation aux métiers de viande dans le Zoopole d'Ain Jamaa, ainsi que la mise en place d'une stratégie de communication à grande échelle. Ce nouveau contrat-programme devrait permettre de créer 80.000 emplois directs et de porter la production et la consommation moyenne respectivement à 612.000 tonnes et 17,3kg/hab./an pour un chiffre d'affaires prévisionnel de 35 milliards de DH. Pour asseoir son développement sur des bases saines et solides, la filière bovine nationale a



Donner les abattoirs en gestion déléguée permettra à la filière de faire un grand saut qualitatif.

besoin d'une stratégie de formation ambitieuse. En effet, la professionnalisation de l'engraissement, à partir de veaux croisés ou de brouillards importés, requiert un soutien technique sur l'ensemble du processus (santé, alimentation, suivi des performances techniques, suivi coûts de production et de la performance économique, échange d'expériences...). Ce genre d'accompagnement technique pointu, le secteur bovin marocain en est demandeur pour une productivité aux normes qui soit maîtrisée. Cependant, il faut reconnaître que l'atomisation de la production dans les petits élevages et le manque de références sur les itinéraires techniques de conduite et sur les résultats économiques de l'engraissement ne sont guère de nature à faciliter la mise en œuvre des différentes composantes de l'appui technique nécessaire.

Seule solution pour dépasser ce

phénomène de dispersion de l'offre et la multiplicité des intermédiaires, ces fameux chennakas est l'organisation de la filière en coopératives qui deviendraient ainsi les fournisseurs directs des chevillards.

Le besoin en formation se fait également sentir au niveau de l'aval de la filière, notamment en ce qui concerne la découpe, prévue par le contrat programme de la filière viandes rouges.

La mise en place de cette organisation passe certainement par l'agrégation recommandée par le Plan Maroc Vert et qui consiste à rassembler des exploitants agricoles autour d'opérateurs privés ou d'or-

ganisations professionnelles qui optimisent le processus de production ou valorisent et commercialisent le produit.

Les choses commencent à changer pour la filière viandes rouges au Maroc. Les professionnels, qui ne se sont jamais laissés abattre, continuent d'œuvrer d'arrache-pied, de concert avec le ministère de l'Agriculture, pour contourner les obstacles qui empêchent la modernisation totale de la filière et son intégration. Tant il est vrai que les vrais enjeux ont pour nom sécurité sanitaire, traçabilité, normes d'hygiène mais aussi formation. ■

Ahmed Zoubair

Ranch Adarouch, un modèle à dupliquer

C'est un modèle qui gagnerait à être généralisé. Il s'agit du Ranch Adarouch-abattoir Biobeef qui fait représente un investissement assez intégré. Implantée dans la vallée de l'Adarouch, le projet créé en 1969 appartenait pratiquement à égalité à l'Etat marocain et Othman Benjelloun avant que celui-ci ne rachète les parts de son associé, via Interfina, suite à la privatisation en 1999 de cette société d'élevage de bovins dirigée par l'ex-ministre Hammou Ouhelli, actuel président de la Fédération interprofessionnelle des viandes rouges (Fiviar).

S'étirant sur un terrain de 10 000 ha réparti entre le pâturage et les cultures fourragères, le ranch s'est développé autour de deux activités principales : élevage naisseur extensif et engraissement en feedlot. Ce qui a été réussi ici c'est la création d'une race marocaine baptisée « Santa Gertrudis » suite à un croisement d'absorption" entre le cheptel importé des Etats-Unis et les races locales.

Le cheptel allaitant compte 3000 têtes et le feedlot possède une capacité de 3000 places. Mis à l'engraissement à partir de 6-7 mois et nourris de fourrage produit sur place et d'aliments secs comme le maïs, le soja et tourteau, les taurillons sont ensuite envoyés à l'abattoir Biobeef, propriété de Ranch Adarouch.

Biobeef a ceci de particulier qu'il représente le premier abattoir privé du Maroc et le seul à posséder l'agrément de l'office national de sécurité sanitaire (ONSSA). Fort d'une capacité d'abattage annuelle de 5000 bovins et de 5000 ovins, doté d'un atelier de découpe de 600 tonnes par an, la ferme a commencé depuis août 2013 à agir en prestataire de service pour les chevillards de la région après la fermeture de trois tueries dans la zone. Une fois découpée, la viande est vendue sous vide en muscles ou en pièces aux clients du Ranch que sont principalement les restaurants et les hôtels de Rabat et Casablanca.

Abattoirs : Il y a de quoi être abattu...

Le problème réside moins dans la qualité des viandes rouge réputée meilleure que dans l'état problématique des abattoirs, ces bâtisses datant du protectorat et régies par ses lois. Ces archaïsmes, que les autorités sont censées avoir supprimé depuis longtemps, continuent à être un frein sérieux au développement de la filière et à sa modernisation alors que l'Etat, via le Plan Maroc Vert, a injecté plusieurs milliards de DH dans ce secteur doté d'un très fort potentiel de croissance. Résultat : les viandes rouges made in Morocco intéressent nombre d'importateurs étrangers mais ces derniers changent d'avis dès qu'ils font un tour dans un abattoir municipal où l'abattage ne se fait pas selon les normes. En effet, la majorité des 181 abattoirs communaux et 711 tueries rurales qui plombent la filière de manière merveilleuse ne répond pas aux normes d'abattage et seule une dizaine sont équipées de chambres froides. Y a-t-il meilleure aberration que de continuer à confier une phase importante de la production qu'est l'abattage à des fonctionnaires municipaux alors qu'elle doit dépendre logiquement du ministère de l'Agriculture ? Le rôle de la commune devrait se limiter au contrôle sanitaire avec la collaboration de l'organisme compétent.

Devenue contreproductive, cette survivance du passé, qui a la peau dure, freine l'investissement dans le secteur des abattoirs et retarde par conséquent la modernisation d'un pan important de l'économie agricole qui se voit de surcroît privé d'intéressantes opportunités à l'export. Il y a de quoi être abattu...

M'hamed Karimine, président de l'ANPVR

« Nous avons pris le taureau par les cornes »

Président l'Association nationale des producteurs de viandes rouges, M'Hamed Karimine explique dans cet entretien le chemin parcouru par la filière mais aussi les obstacles qui continuent à ralentir sa marche.

Est-ce que le contrat-programme pour la filière «viandes rouges» 2009-2014 a atteint ses objectifs ?

Les objectifs de ce contrat-programme ont été même dépassés. Ils ont été réalisés avant l'échéance, soit à la mi-2013. Ce qui est une grande performance.

Etes-vous satisfait du niveau de consommation des viandes rouges par les Marocains ?

La consommation actuelle des viandes rouges est de 14,7 kg par habitant et par an, soit la moitié des recommandations de l'OMS dans ce domaine (28 kg par habitant). Or, il convient de souligner que la consommation des 14,7 kg n'est pas répartie de manière équilibrée sur toute l'année car près de 20% de cette consommation est concentrée pendant la fête de l'Aïd El Kébir qui enregistre le sacrifice de quelque 7 millions de moutons, soit 50% des viandes ovines produites annuellement

Ne pensez-vous pas que le prix au kilogramme de la viande bovine, entre 80 et 90 DH en milieu urbain, est un peu élevé par rapport au pouvoir d'achat du grand nombre ?

Le prix moyen des viandes rouges au Maroc, qui varie en fonction de la pluviométrie, se situe entre 55 et 60 DH le kilogramme. Mais il est impossible de mettre sur le marché une viande en dessous de ce prix étant donné que l'alimentation du bétail (maïs, orge, tourteaux, etc), provient à 80% de l'importation. En France, le prix moyen de la viande rouge est de 12 euros le kilogramme alors qu'au Maroc il est de 60 DH. Est-ce que c'est le smig marocain qui est bas ou c'est notre niveau de vie qui est élevé, il est difficile de trancher. Mais toujours est-il qu'il est pratiquement impossible de produire en dessous du prix actuel proposé au client final.



M'hamed Karimine, un combat sans relâche pour la modernisation totale de la filière.

Quels sont les freins qui empêchent la modernisation de la filière notamment en ce qui concerne les lieux d'abattage et de commercialisation ?

A mon avis, le problème est plus complexe qu'il n'y paraît. A l'origine, la loi a donné la gestion des abattoirs aux collectivités locales comme si c'était indispensable que l'abattage soit réalisé par ces entités. En fait, l'abattage est une affaire de professionnels, un métier à part entière dont la commune ne peut pas s'occuper convenablement. C'est pour cela que nous, associations professionnelles et opérateurs du secteur, n'avons cessé de réclamer l'instauration d'une gestion déléguée pour l'abattage, à l'instar de ce qui a été fait pour des métiers qu'on pensait publics telle la gestion des ordures et la distribution de l'eau et l'électricité.

Mais qu'est ce qui bloque au juste?

Je pense que la gestion des abattoirs ne figure pas sur la liste des réformes prioritaires du ministère de l'Intérieur. C'est pour cela qu'il ne s'en est jamais réellement occupé. Toutefois, il faut reconnaître qu'une brèche a été ouverte avec l'avènement de quelques abattoirs privés. En attendant que la réforme tant attendue aboutisse, le Maroc continue à posséder 800 abattoirs communaux, un chiffre que nous jugeons trop élevé pour garantir un contrôle sanitaire rigoureux des viandes alors que nous n'avons besoin pour tout le pays que d'une vingtaine d'abattoirs gérés selon les normes.

Où en sont les projets intégrés dans la filière viande bovine destinés à augmenter la production ?

On ne peut pas réaliser des projets intégrés sans avoir réglé au préalable le problème des abattoirs qui constitue un point nodal de tout le dispositif. Le ranch Adaroch dans la région de Meknès est le seul projet

plus ou moins intégré avec une autonomie au niveau de la production et des abattoirs. Plus ou moins intégré car ce projet-pilote ne possède pas ses propres points de vente qui lui permettraient de faire de la valorisation, voire de la labélisation. Il faut toutefois noter que les projets intégrés apportent un plus à la filière, mais n'augmentent pas la production comme vous le dites dans votre question.

Comment se passe la coordination entre les différents métiers de la filière?

D'abord, il y a un contrat-programme qui rassemble toutes les professions mais aussi des projets communs sur lesquels nous travaillons comme la restructuration des marchés à bestiaux, la mise à niveau du métier de chevillard, etc... Justement, le contrat programme 2015-2020 est important pour toute la filière car il traite en priorité des problématiques de l'aval comme l'abattage, la commercialisation et la valorisation. L'essentiel pour nous c'est que nous avons pris le taureau par les cornes.

Quelles sont à votre avis les mesures que vous préconisez pour sinon mettre fin à l'abattage clandestin qui pénalise le secteur du moins en réduire l'ampleur ?

L'abattage clandestin est un fléau qu'il faut considérer dans sa globalité complexe. Ce phénomène se nourrit essentiellement de la cherté des taxes et frais d'abattage par exemple. Entre les circuits d'abattage formels mais insalubres de Mediouna ou Tit Mellal où tuer sa bête ne coûte pas plus de 100 DH et les abattoirs modernes de Casablanca où il faut déboursier pour le même service la bagatelle de 1.000 DH, le choix est vite fait. Plus grave encore, les bêtes ne sont pas souvent tuées à Mediouna ou Tit Mellil, l'abattage se fait clandestinement dans les maisons à Derb Ghalef et autres endroits, et ceci dans l'indifférence totale des autorités locales. A cet effet, la solution idoine est de mettre à niveau les abattoirs insalubres qui existent dans la périphérie des villes comme Casablanca tout en mettant en place une politique de réduction des taxes et frais d'abattage conjuguée à une fermeté des autorités jusqu'ici jugées un peu laxistes. L'avantage de l'élargissement de l'assiette d'abattage c'est qu'il permettra aux abattoirs réglementaires de faire du volume et du chiffre et partant offrir de bonnes prestations aux meilleurs prix. ■

Propos recueillis par Abdellah Chankou

Le Maroc exporte au Mali son savoir-faire en matière d'élevage bovin

Une belle coopération en gestation

Mission accomplie pour une équipe d'experts marocains, issus de l'association marocaine des producteurs de la viande rouge (ANPVR). Celle-ci s'est rendue au Mali pour concrétiser in situ un programme-pilote d'insémination artificielle lancé par S.M le Roi Mohammed VI lors de sa visite à Bamako en février 2014. Les résultats sont fabuleux.

La coopération sud-sud n'est pas un vain mot. Le Maroc ne cesse de le démontrer par l'action sur le terrain de plusieurs pays subsahariens amis, à commencer par le Mali. Celui-ci bénéficie depuis février de l'année dernière d'une reproduction du contrat-programme des viandes rouges signé par le ministère marocain de l'Agriculture et la Fédération interprofessionnelle des viandes rouges (Fiviar) pour le développement de la filière en amont. Ce programme de coopération est de nature à ouvrir de nouvelles perspectives pour l'élevage bovin au Mali qui malgré son importance a du mal à couvrir les besoins en lait et en viande d'une population qui connaît une forte croissance. Filière essentielle de l'économie malienne basée essentiellement sur l'agriculture, l'élevage est en butte à plusieurs obstacles : insuffisance de l'encadrement technique et de la couverture sanitaire et surtout faiblesse du potentiel génétique de la race locale. D'où la contribution du Maroc au plan malien de développement de son élevage dans un objectif d'accroissement de la productivité du cheptel en recourant aux techniques du croisement génétique. C'est ainsi qu'une équipe d'experts marocains, issus de l'association marocaine des producteurs



S.M le Roi à Bamako en avril 2014 lors du lancement du programme d'insémination artificielle au profit du Mali.

de la viande rouge (ANPVR) s'est rendue sur place pour concrétiser le programme-pilote d'insémination artificielle lancé par S.M le Roi Mohammed VI lors de sa visite au Mali en février 2014. Dans l'escarcelle royale, il y avait un don de 125.000 doses de semences bovines, de matériel d'insémination artificielle composé de caisses d'insémination artificielle et de containers de stockage de semences. Octroyée par la Fondation Mohammed VI pour le développement durable, cette donation vise la production à moyen terme de femelles améliorées génétiquement, l'augmentation de la production laitière, et partant l'amélioration

du revenu des éleveurs maliens. La mission de l'ANPVR s'est attelée immédiatement à la tâche pour accompagner le département de l'élevage malien dans le déploiement de son programme national d'insémination artificielle 2014-2015 par le biais de journées de sensibilisation et des séances de formation au profit des éleveurs maliens en vue de créer les premiers circuits d'insémination artificielle. Un système informatisé pour le suivi des opérations et de la collecte des données a été également mis en place. Efforts couronnés de succès au-delà des attentes.

Mission accomplie puisque les premiers fruits de cette campagne

pionnière sont déjà sur le marché au grand bonheur des producteurs maliens. Chef de la mission de l'ANPVR, Zakaria Lamdouar se félicite du succès de ce programme ambitieux qui a permis le transfert de l'expérience marocaine dans un secteur vital pour la population malienne. « Cette coopération constitue un grand pas vers le développement de la filière bovine malienne », explique-t-il.

Bonnes pratiques

L'engagement du Maroc au Mali va au-delà du lancement du programme d'insémination artificielle et englobe plusieurs aspects de transfert du savoir-faire en matière de formation et d'encadrement des éleveurs : la formation de techniciens dans le domaine d'insémination artificielle par l'Association nationale des producteurs de viandes rouges (ANPVR) au Centre régional d'insémination artificielle (CRIA) de Kenitra; l'assistance technique au profit des éleveurs et techniciens sur les bonnes pratiques d'élevage (conduite alimentaire, hygiène, santé animale, reproduction) par l'envoi au Mali d'une équipe multidisciplinaire de l'ANPVR; la mise en place d'un programme de reporting (collecte et traitement de données) au niveau des circuits de l'insémination artificielle et l'encadrement professionnel des éleveurs par le soutien à leur constitution en associations et coopératives et leur fédération en une association nationale. ■

Ahmed Zoubair

Ce que le Maroc apporte au Mali

L'existence de races locales et de leurs métisses à haut potentiel laitier sont des atouts pour le programme d'insémination artificielle développé par le Maroc au Mali. Il s'agit du Zébu Azawak originaire de la vallée du même nom, la femelle produit en moyenne 3 à 4 litres de lait/jour en saison pluvieuse ; le Zébu maure avec une production de 2 à 3 l/jour ; la chèvre noire de Boureissa (Kidal) dont les performances laitières se situeraient entre 1 et 3 l/jour par femelle; les produits de croisement de races spécialisées à haut potentiel laitier (Montbéliard, Holstein et Rouge des steppes) avec les races locales sont capables de produire en moyenne de 10-15 l/jour par vache.

Les retombées bénéfiques d'un tel programme sont incontestables compte tenu des milliards de FCFA que les autorités maliennes dépensent pour l'importation du lait en poudre, sans compter le manque à gagner engendré par l'exportation du bétail sur pied dans les pays voisins comme le Sénégal et la Côte d'Ivoire où les éleveurs maliens, victimes de spéculation savamment entretenue, sont souvent obligés de brader leur bétail pour limiter les pertes. Il en va de même pour la viande que le Mali doit pouvoir exporter dans les pays voisins en plus des sous-produits qui pourront être également transformés sur place comme les peaux et cuirs.



Centrale Laitière Danone très active sur l'amont agricole

Le partenaire privilégié des éleveurs laitiers

Premier partenaire de l'éleveur laitier marocain, Centrale Laitière Danone est aussi le premier importateur de génisses laitières sur le continent africain.



L'entreprise a importé l'année dernière 9.200 génisses à haut potentiel génétique.

En tant qu'architecte de la filière laitière, Centrale Laitière Danone œuvre pour le développement socio-économique de l'amont laitier par le biais de nombreux programmes d'accompagnement. Basés sur une expertise unique développée à travers le Royaume auprès de trois générations de producteurs laitiers, ces programmes sont conçus pour parfaire la production laitière et améliorer les revenus des éleveurs laitiers conformément aux objectifs définis dans le cadre du Plan Maroc Vert.

Les petits éleveurs dans le développement durable

Fort d'une expertise pointue des problématiques du secteur et des contraintes socio-économiques qui sous-tendent son développement, Centrale Laitière Danone est pleinement consciente de l'intérêt de concilier une meilleure performance des éleveurs avec une protection accrue de l'environnement. Pour ce faire, l'entreprise a lancé Halib Beladi, un projet de développement durable intégré au bénéfice de 10.000 petits éleveurs marocains. Adapté aux réalités socio-économiques des petits entrepreneurs laitiers, Halib Beladi poursuit trois objectifs majeurs : l'amélioration des revenus des éleveurs et le renforcement de leur capacité de production

; la formation des adhérents aux centres de collecte sur les questions de qualité, d'hygiène et de conduite des élevages ; le développement d'une activité d'élevage et de collecte plus respectueuse de l'environnement et à fort impact social.

Améliorer le niveau génétique du cheptel marocain

Premier partenaire de l'éleveur laitier marocain, Centrale Laitière Danone est aussi le premier importateur de génisses laitières sur le continent africain. L'entreprise a ainsi importé l'an passé 9.200 génisses à haut potentiel génétique. Destinée aux 120.000 éleveurs partenaires de Centrale Laitière Danone au Maroc, cette mesure a pour objectif de rehausser le niveau génétique du cheptel au niveau national en vue de parvenir à une totale indépendance par rapport aux importations de génisses pleines. D'ici 2017, Centrale Laitière Danone compte poursuivre et renforcer ce programme en important 30.000 génisses à haute valeur génétique. Trois catégories sont concernées : Holstein, Montbéliarde et Brune Suisse. Disponibles aux meilleurs prix du marché, ces bêtes sont destinées aux éleveurs, qui auront ainsi accès à des conditions de financement privilégiées avec l'assurance de débouchés pour la totalité du lait devant être produit conformément aux exigences de qualité de Centrale

Laitière Danone.

Accompagner les projets de la filière laitière

Dans le cadre de la nouvelle dynamique du secteur laitier, Centrale Laitière Danone, locomotive historique de son développement, a lancé en 2011 le programme Fermes Laitières Imtiyaz, qui propose une gamme de services de proximité destinés à accompagner les entrepreneurs de la filière laitière dans leurs démarches d'investissement et de développement d'exploitations laitières.

La formule Fermes Laitières Imtiyaz a ainsi été soigneusement étudiée pour garantir à chaque profil d'investisseur la mise en oeuvre des meilleures pratiques tout au long du processus de démarrage et de gestion des exploitations.

Avec pour objectif le développement des exploitations laitières, Fermes Laitières Imtiyaz repose sur un modèle économique rentable et pérenne qui répond aux besoins de développement des élevages compris entre 10 et 200 têtes. Il permet aux entrepreneurs de bénéficier d'un accompagnement à l'étude et à la réalisation de leurs projets ainsi que de l'appui technique d'une équipe régionale de proximité. Il propose également le financement des génisses, de l'aliment de bétail et un service d'insémination artificielle gratuit. Il met en outre gracieusement à dis-

position des éleveurs des bacs à lait pour la collecte quotidienne.

Des investissements dans les équipements et la formation

Tout au long de son existence, Centrale Laitière Danone s'est employée à maintenir une relation étroite avec les éleveurs partenaires, leur apportant un soutien important et une formation permanente.

Acteur d'envergure dans le tissu productif national, Centrale Laitière Danone génère grâce à son activité des effets d'entraînement sur la totalité du réseau des partenaires traditionnels et de la chaîne agro-alimentaire. Afin de soutenir les éleveurs partenaires et les centres de collecte agréés, l'entreprise déploie au quotidien des formations sur les bonnes pratiques en termes de conduite de l'élevage autour de l'hygiène, du nettoyage et du respect de la chaîne de froid ainsi que des normes sanitaires.

Améliorer les infrastructures de l'activité

Depuis plusieurs années, Centrale Laitière Danone réalise des investissements majeurs pour la mise à niveau des infrastructures fondamentales de son activité, qu'il s'agisse des entrepôts de stockage, des camions frigorifiques ou encore des vitrines frigorifiées que l'opérateur distribue à plus de 4.500 épiciers à travers le pays. Cette démarche, qui aide les membres de la filière laitière à respecter les normes de qualité de la production laitière, permet de lutter plus efficacement contre les réseaux informels qui n'apportent aucune valeur ajoutée à l'économie marocaine.

Créer de la valeur ajoutée pour l'économie marocaine

Centrale Laitière Danone accompagne au quotidien 120.000 éleveurs partenaires par le biais de programmes adaptés qui optimisent le volume et la qualité de leurs productions en vue d'améliorer leurs revenus. Consciente de son rôle stratégique dans le développement socio-économique des territoires dans lesquels elle est implantée, Centrale Laitière Danone ce sont des centaines de milliers d'emplois qui sont créés dans les exploitations, les coopératives et les industries de transformation, ce qui se répercute sur la chaîne de valeur aussi bien en amont qu'en aval.

Avec plus de 4.000 collaborateurs, 70.000 points de ventes desservis quotidiennement et plus de 60% de parts de marché et une politique tournée vers l'innovation et la satisfaction du consommateur, Centrale Laitière Danone écrème sa réussite tous les jours. ■

Royaume du Maroc

**Opérateur de référence pour
le développement durable
au Maroc**

المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable



LA NOUVELLE IDENTITE D'UN ACTEUR DYNAMIQUE ET RESPONSABLE

- Une nouvelle identité visuelle, moderne et conviviale
- Une nouvelle étape de développement suite à une mise à niveau réussie
- Une nouvelle dynamique d'avenir, porteuse de nouvelles ambitions

Présent au SIAM 2015, COSUMAR consolide sa position d'acteur agro-industriel stratégique, modernise son identité visuelle et présente son nouveau logo : les couleurs emblématiques de l'entreprise y sont clairement revendiquées, mais adoucies par un halo lumineux ; les polices de caractère, arabes et latines, sont modernisées et affinées dans l'arrondi, tout comme le cartouche dans lequel s'inscrit depuis toujours l'emblème de COSUMAR et dont la base, désormais incurvée, évoque un sourire, symbole d'une relation de confiance mutuelle avec ses clients et partenaires.

Plus moderne et dynamique, à l'image d'une entreprise en évolution, sur un élan de modernité, ce logo célèbre de façon subtile les valeurs de plaisir, de convivialité, mais aussi d'énergie et de naturalité du sucre, produit vital ancré dans la culture et la tradition marocaines.

En présentant son nouveau logo, COSUMAR entame une nouvelle étape qui fait suite à une importante phase d'évolution. Après la restructuration et la modernisation profondes et réussies de la filière sucrière, amont agricole et outil industriel, le Groupe engage une ère nouvelle de son développement, porté par la confiance de ses actionnaires, de ses partenaires et de son capital humain.

COSUMAR, en s'appuyant sur l'expertise de ses actionnaires, WILMAR leader mondial de l'industrie agro-alimentaire et l'ensemble des investisseurs institutionnels marocains, affiche l'ambition de devenir un acteur agro-industriel régional créateur de valeur pour toutes les parties prenantes. Vision confirmant l'ancrage national du Groupe et sa volonté d'ouverture à l'international.

La nouvelle identité visuelle de COSUMAR porte un positionnement institutionnel réaffirmé avec plus de 85 ans au service de la filière sucrière au Maroc, l'attachement fort à son amont agricole et la constance de son engagement responsable. Elle se veut aussi désormais l'expression d'une marque commerciale forte, orientée marché et clients, s'adressant au grand public et confirmant ses engagements de qualité et d'innovation.

COSUMAR continuera dans les prochains mois à mettre en œuvre sa stratégie de Marketing et Communication.

COSUMAR entame une nouvelle étape stratégique de son évolution porteuse de plus de valeurs à toutes les parties prenantes.

Contact presse

Mosaik Events & Co
loubna.debbarih@mosaik.ma
0522 25 28 68



MEDAILLE FAO MIDDLE AGREGATEUR 2009



TROPHÉE ASE - CGEM 2011



PRIX DES HONNORÉS DE LA PROSE ET DE L'ECONOMIE VERTUE EN AFRIQUE - 2012



VIGÉO 2012 TOP PERFORMER RSE



PRIX ROTARY CLUB MEKS SUZAN "ENTREPRISE CITOYENNE DE L'ANNEE 2013

www.cosumar.co.ma



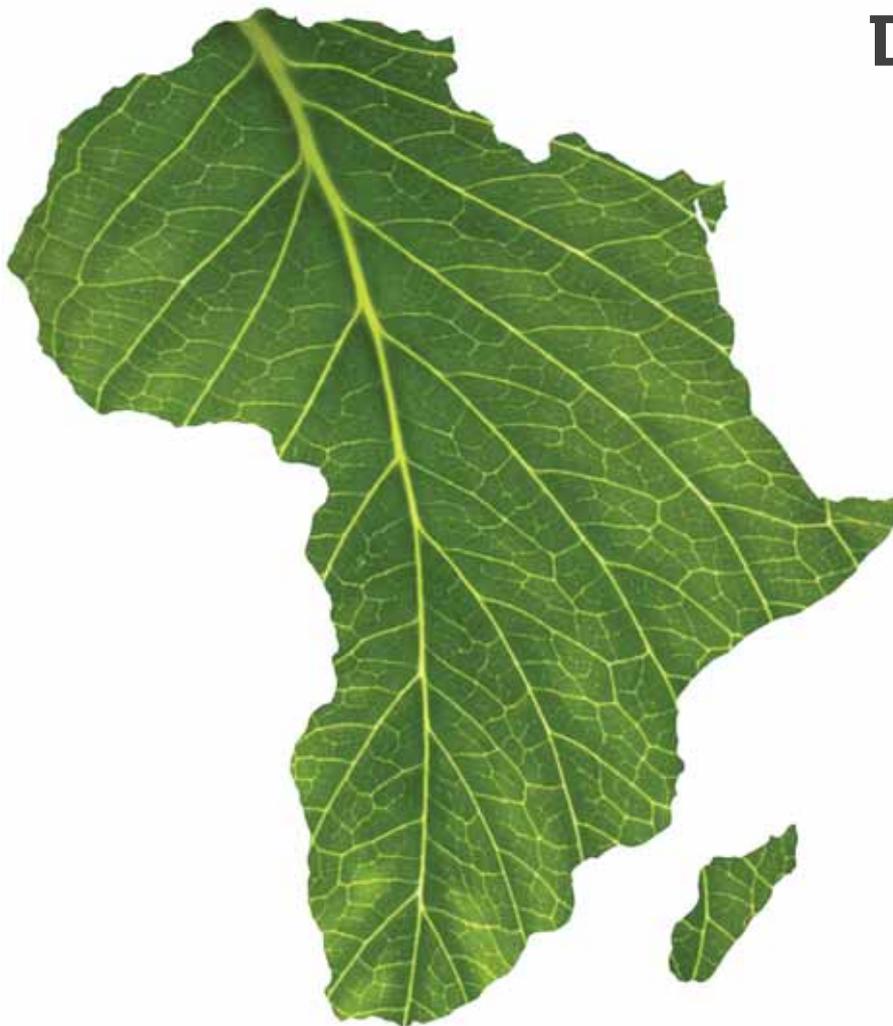
En chacun de nous réside une force insoupçonnée qui peut surgir à tout moment. Ici, encerclé par l'Atlas, en plein cœur d'une nature indomptée, l'homme prend plus que jamais conscience qu'il peut affronter ses peurs, vaincre ses réticences naturelles pour réussir enfin à se dépasser, à dépasser ce qu'il a été. Dans toutes les conditions du quotidien, Aïn Atlas vous accompagne pour entretenir la force qui vous aide à repousser le plus loin, vos propres limites.



PRÉSERVE LA FORCE QUI EST EN VOUS



ENGAGÉ POUR UNE AGRICULTURE DURABLE



PARTENAIRE OFFICIEL



Du 29 avril au 03 mai 2015
Meknès - Maroc

Leader mondial de produits phosphatés, OCP apporte son expertise et son engagement à tous les agriculteurs du continent.

Ses solutions d'engrais phosphatés, adaptées aux spécificités des sols, fournissent les nutriments essentiels et assurent aux récoltes des rendements durables, pour une agriculture de progrès.